

NOTE CONCEPTUELLE

Consultation mondiale sur l'identité coopérative : leçons du Congrès, prochaines étapes et lignes directrices

RÉSULTATS DU 33E CONGRÈS MONDIAL DES COOPÉRATIVES, CONSULTATION MONDIALE SUR LA DÉCLARATION DE L'ACI SUR L'IDENTITÉ COOPÉRATIVE ET L'IDENTITÉ COOPÉRATIVE COMME SOURCE DE NORMES INTERNATIONALES ET DE DROIT NATIONAL

13 mai 2022

| 14h à 16h CEST

Les congrès coopératifs mondiaux sont organisés depuis 1895 et peuvent être considérés comme la manifestation fondamentale du mouvement coopératif international, qui se concentre sur les besoins et les aspirations des personnes et sur le contrôle démocratique de leurs moyens de subsistance, et reste profondément concerné par le développement durable des communautés. Le 33e Congrès mondial des coopératives a été convoqué en décembre 2021 autour du thème "Approfondir notre identité coopérative", après presque dix ans depuis le dernier congrès convoqué pour célébrer l'Année internationale des coopératives de l'ONU en 2012.

Comme premier suivi du 33ème Congrès, l'ACI organisera une discussion en ligne le 13 mai 2022 dans le but de fournir aux participants du Congrès, aux membres de l'ACI et au grand public un résumé des résultats du Congrès, d'informer sur le travail de suivi post-Congrès et d'expliquer le rôle normatif de l'Organisation Internationale du Travail par rapport à la Déclaration sur l'Identité Coopérative.

Nous nous réjouissons de votre participation à ce webinar et vous invitons à en apprendre davantage sur le travail et les aspirations des coopérateurs tels qu'ils ont été partagés pendant le Congrès, ainsi qu'à vous engager avec l'ACI dans des discussions et des actions futures pour encourager la coopération dans cette décennie, avant la 110e session de la Conférence internationale du travail (27 mai - 10 juin) et la 28e Journée internationale des coopératives des Nations unies (2 juillet), ainsi que le 20e anniversaire de la recommandation de l'OIT sur la promotion des coopératives, 2002 (n° 193), le 20 juin.

I. 33ème Congrès mondial des coopératives

Plus de 1 600 coopérateurs (1 000 en personne et plus de 600 en ligne) ont participé au Congrès, convoqué par l'Alliance Coopérative Internationale et organisé en collaboration avec le gouvernement métropolitain de Séoul et les membres de l'ACI en Corée. Elle a été ouverte par le président de la Corée du Sud, Moon Jae-in, et a vu la participation du directeur général de l'OIT, Guy Ryder, parmi d'autres personnalités de haut niveau. C'était la deuxième fois en 126 ans d'histoire de l'ACI qu'un congrès de l'ACI était organisé en dehors de l'Europe. Le thème de ce congrès était *Approfondir notre identité coopérative*, et plus de 200 experts, professionnels et décideurs ont pris la parole pour partager leurs idées, exprimer leurs préoccupations et proposer des solutions en abordant le thème et les quatre sous-

thèmes : *Examinons ; renforçons ; engageons-nous ; et vivons notre identité coopérative.*
Plusieurs autres chercheurs ont présenté leurs résultats et leurs travaux

La Conférence de recherche du Congrès et le 3ème Forum international sur le droit coopératif, qui ont été organisés immédiatement avant le Congrès lui-même, étaient des événements thématiques. Véritablement participatif, le 33e congrès et ses 9 jours d'événements thématiques ont donné lieu à des conversations où se mêlaient innovation et idées, créativité de la jeunesse, conseils précieux de coopérateurs expérimentés et engagements prospectifs de décideurs politiques.

II. Conclusions du Congrès

La session de clôture du Congrès a été diffusée en ligne le 29 décembre 2021. Le professeur Ann Hoyt de l'Université de Madison et le président du comité d'identité de l'ACI, Martin Lowery, ont donné un premier compte rendu des résultats du congrès. D'autres discours de clôture ont été prononcés par la vice-présidente du gouvernement espagnol, Yolanda Diaz, le gouverneur par intérim de la province de Gyeonggi, OH Byung-kwon, le président de Korea Cooperative Solidarity, CHO Wan-seok, et le président de l'ACI, Ariel Guarco, tandis que le directeur général de l'ACI, Bruno Roelants, a indiqué le suivi prévu.

Les principaux messages et fils conducteurs des débats du 33e Congrès ont été les suivants :

- Les coopératives doivent prendre leurs responsabilités et s'engager davantage dans la création de chaînes de valeur éthiques.
- Les coopératives doivent saisir l'occasion de favoriser l'inclusion, de réfléchir en profondeur à nos pratiques et de promouvoir l'égalité et l'équité à tous les niveaux pour les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés.
- Les coopératives devraient utiliser les technologies pour préserver la participation économique et démocratique, et devraient chercher de toute urgence à mesurer l'impact tangible et intangible qu'elles ont sur les communautés, notamment en période de crise.
- il est essentiel de positionner les coopératives en tant qu'agents de la construction d'une base de capital plus solide ; et d'encourager le multilatéralisme et la coopération entre les coopératives au-delà des frontières nationales et sectorielles, en particulier en ce qui concerne l'action climatique et de renforcer l'ACI à cet effet.
- et agir en accord avec l'histoire plus que centenaire de l'ACI en matière de construction de la paix, non seulement dans le contexte d'une violence manifeste, mais surtout en construisant une paix positive autour de communautés de coopération, d'intégration, de réconciliation et d'égalité.

III. La voie à suivre

Les actes d'agression, les menaces croissantes qui pèsent sur notre planète et la précarité de la vie de ses habitants, jeunes et vieux, travailleurs et non-travailleurs, n'ont jamais été aussi grands, et la prospérité humaine inclusive est désormais plus incertaine que dans un passé récent. Par conséquent, la nécessité de favoriser la coopération n'a jamais été aussi urgente. La pertinence du modèle d'entreprise coopératif dans la construction d'un monde meilleur réside dans l'application et la pratique authentiques des valeurs et principes universels des coopératives inscrits dans la Déclaration de l'ACI sur l'identité coopérative, et la première

étape pour y parvenir est d'être capable de les comprendre et de s'adapter au changement, en particulier aux changements imprévus et négatifs.

Le Conseil d'Administration de l'ACI a créé le Groupe Consultatif sur l'Identité Coopérative, composé de 23 experts et professionnels sélectionnés dans le monde entier, pour faciliter la poursuite de la réflexion sur l'identité coopérative qui a débuté lors du 33ème Congrès. Ce groupe a travaillé sur le développement d'un plan d'action et d'une enquête préliminaire, afin de comprendre auprès des coopérateurs du monde entier si la Déclaration sur l'identité coopérative est bien connue, comprise de manière adéquate et utilisée de manière appropriée par les coopératives pour approfondir l'impact coopératif de leurs missions et les bénéfices pour les communautés.

Dans le cadre du processus continu de réflexions coordonnées sur l'identité coopérative, facilité par les efforts du mouvement coopératif mondial et de son Groupe Consultatif sur l'Identité Coopérative, l'ACI organise un premier débat en ligne sur les résultats finaux du 33ème Congrès, ainsi que sur le travail du Groupe Consultatif sur l'Identité Coopérative, et la direction de l'Organisation Internationale du Travail, l'agence des Nations Unies chargée, en vertu de l'article 12, paragraphe 3 de la Constitution de l'OIT, de la promotion, de l'avancement et de la sauvegarde des coopératives, et ayant adopté la Recommandation sur la promotion des coopératives, 2002 (n°193), dans laquelle la Déclaration sur l'identité coopérative figure intégralement, ce qui en fait une source de droit et de politique publique.

But et objectifs de la discussion en ligne

Le débat en ligne vise à informer largement, les principales conclusions des rapports des rapporteurs du 33ème Congrès Mondial des Coopératives, ainsi qu'à faire connaître l'enquête mondiale sur la Déclaration de l'ACI sur l'Identité Coopérative développée par le Groupe Consultatif de l'ACI sur l'Identité Coopérative. Il vise également à rapprocher les coopérateurs et l'OIT sur le plan thématique, avant la 110e session de la Conférence internationale du travail et la Journée internationale des coopératives des Nations unies. L'événement sera un précurseur de la célébration par l'ACI du 20ème anniversaire de la recommandation sur la promotion des coopératives, 2002 (n° 193) adoptée le 20 juin 2002.

IV. Brève présentation des experts

<p>Ann Hoyt, PROFESSEUR EMERITUS UNIVERSITÉ DU WISCONSIN-MADISON</p> <p>Ann Hoyt est internationalement reconnue pour ses recherches novatrices et ses contributions à l'éducation coopérative. Son travail, qui comprend 29 années en tant que professeur à l'Université du Wisconsin-Madison, a eu un impact indélébile sur les coopératives et le mouvement coopératif. Sur le plan académique, Ann est un auteur actif, un réviseur, un conférencier, un chercheur et un consultant sur une grande variété de sujets liés aux coopératives, à la coopération nationale et internationale et à la gouvernance coopérative. Ann est une professionnelle dévouée des coopératives : elle a siégé à de nombreux conseils d'administration de coopératives et de fondations, dont 22 ans à la NCBA CLUSA, dont deux en tant que présidente ; six ans à la National Cooperative</p>	<p>Martin Lowery, VICE-PRESIDENT EXECUTIF, EMERITUS, NRECA</p> <p>Martin Lowery est le président sortant de la National Cooperative Bank (NCB) et le vice-président exécutif émérite de la National Rural Electric Cooperative Association (NRECA). En 2014, Martin a été intronisé au Cooperative Hall of Fame, la plus haute distinction décernée par la communauté coopérative américaine aux personnes ayant apporté une contribution héroïque au mouvement coopératif. Il est actuellement le représentant américain élu au conseil d'administration de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) ; il préside le comité de l'identité de l'ACI et siège au comité des membres de l'ACI. Il est également le représentant de la NRECA au conseil d'administration de la U.S. Global Leadership Coalition, qui milite pour que la diplomatie et le développement soient au cœur des affaires internationales des États-Unis. Martin est titulaire d'une licence de l'université DePaul</p>
--	---

<p>Bank ; et 20 ans, dont neuf en tant que présidente, à la University of Wisconsin Credit Union.</p>	<p>et d'un doctorat en philosophie de l'université Duke.</p>
<p>Alexandra Wilson, membre du conseil d'administration de l'ICA, présidente de l'ICA-CIAG</p> <p>Alexandra Wilson a découvert sa passion pour les coopératives en 1974, lorsqu'elle a mené ses voisins dans une lutte victorieuse pour créer la Bain Apartment Co-operative, mettant ainsi fin aux projets du propriétaire d'expulser 260 ménages à faibles revenus. Cette participation adolescente à la sauvegarde de sa propre maison a débouché sur une carrière dans le développement, la gestion et la fourniture de services associatifs aux coopératives de logement. Après neuf ans à la Toronto Federation of Housing Co-operatives, dont cinq en tant que PDG, et 15 ans à la tête de la Fédération canadienne des coopératives d'habitation, Alexandra a lancé la Co-operative Housing Agency, dont elle a été PDG de 2005 jusqu'à sa retraite en 2021. Alexandra a passé 22 ans au conseil d'administration de Cooperative Housing International et a été élue en 2017 au conseil d'administration mondial de l'Alliance coopérative internationale. Elle est membre du conseil d'administration de Cooperatives and Mutuals Canada, l'organisme faîtière du mouvement coopératif. Canadien ; vice-président du conseil d'administration de The Cooperators, et membre du conseil d'administration de la Coopérative funéraire d'Ottawa.</p>	<p>Anna Torriente, CHEF DE L'UNITÉ GOUVERNEMENTALE DES EMPLOIS ET DES TRIPS, UNITÉ DES NORMES TRAVAIL INTERNATIONAL</p> <p>Ana Torriente a rejoint l'OIT en 1998 et est actuellement chef de l'unité Politique de l'emploi et gouvernance tripartite au sein du département des normes internationales du travail, où elle s'occupe des instruments de l'OIT liés à l'emploi (tels que ceux relatifs au développement de la politique de l'emploi, aux services publics de l'emploi et aux agences d'emploi privées, et au licenciement). Elle traite en outre de la convention (n° 144) sur les consultations tripartites (normes internationales du travail), 1976, ainsi que des instruments relatifs à des catégories particulières de travailleurs, notamment les travailleurs de secteurs économiques spécifiques, les travailleurs handicapés et les travailleurs domestiques. Mme Torriente a co-écrit plusieurs manuels de formation de l'OIT et a dispensé une formation sur les normes internationales du travail à plus de 600 juges et inspecteurs du travail. Elle a été responsable, avec son équipe, de la préparation de l'étude générale 2020 sur la promotion de l'emploi et du travail décent dans un environnement en mutation et de l'étude sur la politique de l'emploi. Addendum à l'enquête générale 2021.</p>

<p>Simel Esim , CHEF DE L'UNITÉ DE COOPÉRATION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL</p>	<p>Hagen Henry, PRÉSIDENT DU COMITÉ DU DROIT COOPÉRATIF DE L'ACI, ANCIEN CHEF DE L'UNITÉ COOPÉRATIVE DE L'OIT</p>
<p>Simel Esim est un économiste politique qui travaille sur le développement social et économique depuis 25 ans. Elle est le chef du service des coopératives de l'Organisation internationale du travail à Genève. Auparavant, elle était spécialiste technique principale au Bureau régional de l'OIT pour les États arabes. Elle possède une expertise en matière de plaidoyer politique, de recherche, de renforcement des capacités, de gestion de programmes et de suivi et d'évaluation. Elle travaille sur le développement de l'économie coopérative, sociale et solidaire, l'emploi informel et l'autonomisation économique des femmes. Elle est titulaire d'une maîtrise en économie internationale et en études du Moyen- Orient et d'un doctorat en économie. Elle parle le turc et l'anglais, et a des connaissances en italien et en arabe.</p>	<p>Hagen Henry était professeur adjoint de droit comparé à l'Université d'Helsinki (Finlande) et directeur de recherche à l'Institut Ruralia de l'Université d'Helsinki jusqu'en décembre 2021. Il a étudié le droit à Saarbrücken (Allemagne) et le droit et la langue française à Genève. Il a été consultant en matière de politique et de législation coopératives pour des organisations gouvernementales et non gouvernementales, nationales, régionales et internationales. Avant de rejoindre l'Institut Ruralia de l'Université d'Helsinki en tant que directeur de recherche en 2011, il a été chef du service des coopératives du Bureau international du travail de 2007 à début 2011. Il est président du comité du droit coopératif de l'Alliance coopérative internationale.</p>
<p>Danilo Gutiérrez, DIRECTEUR EXÉCUTIF, INACOOOP</p> <p>Danilo Gutiérrez est le directeur exécutif de l'Instituto Nacional de Cooperativismo de Uruguay (INACOOOP). Auparavant, Danilo était président de la Confédération uruguayenne des entités coopératives (CUDECOOP) et membre de la Commission honoraire du coopérativisme de la présidence de la République. Danilo était membre de la délégation uruguayenne à la Commission de l'OIT pour la discussion et la rédaction de la recommandation 193 et participe à la rédaction de la loi uruguayenne sur les coopératives. Il a également été directeur de la COFAC (épargne et crédit), de la CABAL (moyens de paiement) et de la SURCO (assurances).</p>	<p>Bruno Roelants, DIRECTEUR GÉNÉRAL, ICA</p> <p>Bruno Roelants a été secrétaire général de CICOPA de 2002 à 2018 et de son organisation régionale CECOP CICOPA-Europe depuis 2006. Il a travaillé sur des projets de développement en Chine, en Inde et en Europe de l'Est, et a coordonné le groupe de négociation des coopératives pour la recommandation de l'OIT sur la promotion des coopératives 2002 (n° 193). Il est titulaire d'une maîtrise en études du travail. Il a donné des cours universitaires sur les coopératives en Italie et est co- auteur de Cooperatives, Territories and Jobs (2011), Capital and the Debt Trap - Learning from Cooperatives in the Global Crisis (2013) et Cooperatives and Employment - a Global Report (2014). Il a édité le rapport de l'Alliance coopérative internationale (ACI) intitulé Co-operative Growth for the 21st Century (2013).</p>

